



Rapport du maire sur la situation financière de la Ville pour l'exercice financier 2009

Pincourtoises,
Pincourtois,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport du maire sur la situation financière de la Ville.

L'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* décrète que :

« Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une séance du conseil. »

C'est dans le respect des exigences de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* que j'ai préparé ce rapport sur la situation financière de la Ville. J'y traite des points suivants :

- ◇ Des résultats financiers préliminaires de l'exercice en cours
- ◇ Des orientations générales pour le budget de l'an 2010
- ◇ Des états financiers au 31 décembre 2008
- ◇ Du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2008
- ◇ Du programme triennal des dépenses en immobilisation 2009-2010-2011
- ◇ Du traitement des élus municipaux en 2009
- ◇ De la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$.

Ce texte est disponible sur le site WEB de la Ville, au www.villepincourt.qc.ca. Il est également disponible, avec les annexes, à l'hôtel de Ville durant les heures normales d'accueil.

Résultats financiers préliminaires pour 2009

Budgets d'opérations

Les budgets furent adoptés avec une approche somme toute conservatrice, empreint d'un certain réalisme quant aux activités de développement. Les résultats furent légèrement supérieurs à ce qui était projeté, et nous devrions réaliser un léger surplus sur nos prévisions, principalement dû aux activités de développement.

Le conseil municipal et les employés de la Ville de Pincourt souhaitent à tous les citoyens et à leur famille un très Joyeux temps des Fêtes

et une année 2010 empreinte de bonheur,

santé et paix.



Programme triennal

Nous aurons vu se mettre en branle les activités de développement du prolongement de la rue Racine, ainsi que le développement de la dernière phase du projet Domaine-de-la-Forêt. Ces phases viendront compléter le réseau de rues locales, tel que projeté dans le plan directeur. Nous avons aussi procédé, en lien avec notre programme de réfection et de mise à niveau des infrastructures, à la réfection des conduites et du réseau routier sur les rues Bellevue, place des Ormes, 9^{ième} Avenue, et Mgr Langlois. Les travaux du parc Bellevue, financés à 35 % par une subvention de la Communauté Métropolitaine de Montréal, sont pratiquement terminés, et seuls certains travaux d'aménagement paysager resteront à compléter. La mise à niveau de certains de nos équipements majeurs, tels souffleuses à grand débit, ont été effectués en 2009. Finalement, nous sommes à mettre en chantier la phase I du programme de réfection et de mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées, en partie financée par le programme de remboursement d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

Conclusion

En 2009, les divers programmes mis de l'avant dans les années précédentes furent bonifiés afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens, ou encore accroître les mesures de sécurité sur le territoire. Dans un premier temps, l'usage de la patrouille de surveillance fut étendu à une plus grande plage horaire. Cette mesure se finance, en grande partie, par la baisse des activités délinquantes sur le territoire, qui entraînaient des coûts importants suite aux bris et méfaits aux équipements municipaux. De plus, cette mesure permet de renforcer l'application de nombreux règlements municipaux. Les horaires du CIT furent aussi adaptés afin de mieux desservir la population en général, et ce principalement dans les heures de pointe. Nous avons aussi procédé au balisage de plusieurs de nos grandes artères, et constaté une baisse importante des vitesses sur celles-ci, rendant plus sécuritaire ces artères et les équipements connexes, tels les pistes cyclables. Nous devons cependant faire d'autres efforts en ce sens, car, même si l'on dénote une amélioration, nous n'avons toujours pas atteint un niveau acceptable.



Orientation générales pour l'an 2010

Budgets d'opération

L'année 2010 fait suite à l'élection d'un nouveau conseil pour un mandat de quatre (4) ans. Notre équipe de direction travaille présentement à l'élaboration des prévisions budgétaires pour 2010. La première année de ce nouveau mandat devrait en être une de consolidation des acquis et de certains projets déjà en action. Nous serons à l'écoute des citoyens, et vous serez au cœur de nos actions. Nous devons aussi composer avec un nouveau rôle d'évaluation, qui entrera en vigueur en 2010, et celui-ci influera le taux de taxation en plus d'imposer de nouvelle variation sur la base d'imposition des diverses unités d'évaluation sur le territoire de la Ville. Le budget tiendra compte de la conjoncture économique à laquelle les citoyens sont confrontés. Tout en maintenant le niveau et l'efficacité de nos services, nous évaluerons la possibilité de les améliorer ou de les bonifier tout en ayant comme objectif de ne pas augmenter la charge fiscale moyenne présentement en vigueur. Une attention particulière sera portée aux activités de développement qui pourraient générer de nouvelles sources de revenus, nous permettant de réduire la contribution exigée annuellement de chacun de nos citoyens.

Vision d'actions prioritaires

Nous procéderons à la mise en place de nouvelles politiques, de nouveaux projets et d'une participation et visibilité régionale pour la Ville de Pincourt. L'année 2010 marquera le 50^{ième} anniversaire de la Ville de Pincourt et une programmation spéciale sera aussi mise de l'avant pour souligner cet événement.

Nous procéderons, avec la collaboration du poste Est de la Sûreté du Québec de Vaudreuil-Soulanges, à l'adoption d'une politique sur la sécurité routière sur notre territoire au printemps.

La plage horaire du CIT de la Presqu'île devra être évaluée cette année afin de déterminer les possibilités de rendre le service plus accessible, à un plus grand nombre de personnes dans la clientèle potentielle assidue d'usagers du transport en commun, et répondre adéquatement à la demande.

Programme triennal 2009-2010-2011

Nous procéderons, en 2010, à la mise en chantier du projet de terrain sportif synthétique pour la pratique du football et du soccer, en utilisant la subvention qui nous a été accordée à cette fin. Nous pourrions aussi ajouter d'autres projets, dans la mesure où nous pourrions faire progresser des discussions à cet effet avec les autres villes de l'Île Perrot pour la mise en commun de nouvelles infrastructures de sports, loisirs et récréation.

La possibilité de développer certains équipements, en partenariat avec l'entreprise privée, sera aussi une éventualité que nous évaluerons. La phase II de la mise à niveau de notre usine d'épuration se devra aussi d'être mise en chantier afin de se conformer aux règles édictées par les gouvernements supérieurs, et la mise à contribution de divers programmes de subvention sera primordiale pour y arriver.

D'autres projets nécessitant la mise en place de certaines infrastructures, notamment quant à la desserte en service d'eau potable et usée, devraient voir le jour, soit celui d'une Coopérative de Solidarité permettant à nos citoyens retraités de trouver une solution de logement mieux adaptés à leurs besoins et des logements abordables pour les travailleurs de notre Ville à statut plus précaire. Le développement de la deuxième phase du boulevard du Traversier sera aussi nécessaire, afin de se conformer au plan de développement de l'autoroute 20. Finalement, nous entrevoyons aussi l'implantation d'un parc dans le secteur Mont-Bleu, plus spécifiquement sur la rue Racine, et le parachèvement de l'aménagement de nombreux espaces verts dans les nouveaux secteurs de la Ville.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater, la Ville de Pincourt s'engage à réaliser de nombreux projets en 2010, et ce à travers ses nombreuses opérations courantes. Votre conseil municipal et les différents services municipaux collaborent constamment dans le but d'atteindre les mêmes objectifs, soit de voir à une amélioration continue des services aux citoyens et à répondre davantage aux besoins de ceux-ci. Le conseil municipal se joint à moi pour remercier les employés municipaux, nos différents partenaires et les bénévoles pour leur contribution et leur travail tout au long de l'année.

Les annexes

- ◇ **Des états financiers au 31 décembre 2008**
- ◇ **Du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2008**
- ◇ **Du programme triennal des dépenses en immobilisation 2009-2010-2011**
- ◇ **Du traitement des élus municipaux en 2009**
- ◇ **De la liste des tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$**

Je profite de cette occasion pour vous inviter à la séance du Conseil du 22 décembre à l'Omni-Centre alors que nous adopterons le budget pour l'année 2010.

Le maire de la Ville de Pincourt,

Yvan Cardinal